

76

EN DIRECT !

DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL AVEC LES ÉLUS
DU GROUPE DE LA GAUCHE COMBATIVE, COMMUNISTE ET REPUBLICAINE

NON A LA FUSION DÉPARTEMENTS RÉGIONS !

Au cours du débat organisé sur la volonté du Président Macron, soutenu par Zémour et Le Pen, de voir fusionner Régions et Départements, Séverine Botte s'est opposée à « une mauvaise idée qui éloignerait encore un peu plus les citoyens des centres de décisions et distendrait le lien entre les habitants et leurs élus ».

Elle a en revanche plaidé pour que le gouvernement « arrête avec toutes ces réformes visant à museler les collectivités territoriales, à les forcer à harmoniser leurs fonctionnements et leurs politiques... La différence, c'est le pouvoir de choisir et la démocratie impose de pouvoir choisir !

Ces réformes sont autant d'atteintes à la libre administration des collectivités locales légitimement élues, il en y a marre. La dernière en date, après la suppression de la Taxe d'habitation et les 1607 heures, étant la généralisation forcée du nouveau règlement comptable, la M57, qui s'imposera dans deux ans à toutes les collectivités. Moins de souplesse, plus de carcans, plus de tracas...



Que Macron nous fiche la paix et nous laisse exercer nos missions. Pour retisser du lien. Pour redonner de la démocratie et recrédibiliser l'action publique. Tout ce qu'il s'avère incapable de faire depuis son élection ».

LES ÉLUS DE LA GAUCHE COMBATIVE SUR TOUS LES FRONTS AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU 7 OCTOBRE

12 interventions sur la dizaine de délibérations inscrites à l'ordre du jour... Deux autres délibérations pour lesquelles ils ont demandé un examen et un débat en séance... Des prises de position opiniâtres dans le cadre des débats organisés sur le spectre de la fusion départements/régions, sur la crise énergétique, le changement climatique ou encore le pouvoir d'achat... Et un débat dont ils ont pris l'initiative pour dire stop à la chasse aux pauvres et la culpabilisation des milieux populaires... Le moins que l'on puisse dire c'est que les élus du groupe de la Gauche combative au Département étaient une nouvelle fois sur tous les fronts à l'occasion du Conseil départemental du 7 octobre...



Une séance marquée en ouverture par un hommage méritée et ému au regretté Claude Collin, ancien Conseil général et 1^{er} adjoint au Maire de Saint-Etienne-du-Rouvray

Toutes les interventions des élus du groupe lors du Conseil départemental du 7 octobre sont disponibles en ligne à partir du lien : <http://departement.elus76.com>



GAUCHECOMBATIVE.76@GMAIL.COM



06.83.77.60.65



HTTP://DEPARTEMENT.ELUS76.COM

REFUSONS LA CHASSE AUX PAUVRES QUI TOURNE À L'OBSESSION !

Les élus du groupe ont choisi comme thème du débat qu'ils ont animé, le refus de la chasse aux pauvres et de la culpabilisation des milieux populaires, en écho aux déclarations du Président de la République et celui du Département qui entendent mettre au boulot les bénéficiaires du RSA. C'est Sophie Hervé qui a sonné la charge : « **Les assistés, ce sont ceux qui s'en mettent plein les poches, bénéficiant de lois sur mesure ou d'arrangements fiscaux, ceux qui spéculent sur l'énergie, les denrées alimentaires et nourrissent l'inflation.** »

« D'accord pour en finir avec les assistés, mettre un terme aux abus qui minent la société, assèchent la Sécurité Sociale et alimentent les inégalités, source de tensions et d'exclusion, alors attaquons nous aux profiteurs, les privilégiés et leurs privilèges... »

Pourtant du Président de la République à celui du Département, les droites regardent ailleurs et placent dans leur viseur celles et ceux qui, privés d'emploi, seraient coupables de bénéficier de la solidarité pour tenter de survivre.

Une allocation de solidarité est un droit parce que la solidarité est un devoir pour toute société humaine. **La solidarité est désintéressée, sinon ce n'est plus de la solidarité, c'est de la subornation !** Travailler aussi est un droit, mais il n'implique pas comme devoir de se soumettre à n'importe quelle injonction du marché, ou alors autant réhabiliter l'esclavage. **N'en déplaise à certains, on travaille pour vivre, on ne vit pas pour travailler. Et comme tout le monde ne peut pas travailler, on fait jouer la solidarité. Le RSA est un simple kit de survie, pas un passeport pour bosser au rabais.** »

CRISE ÉNERGÉTIQUE : QUAND LAURENT JACQUES REMET LES PENDULES À L'HEURE



L'un des débats de séance s'est bien entendu arrêté sur la crise énergétique et ses conséquences, tant pour les usagers que pour leurs collectivités locales. Pour le groupe, Laurent Jacques a tenu à mettre les choses au point...

« Il y a une trentaine d'années, l'Union Européenne a commencé à ouvrir les marchés nationaux de l'énergie à la concurrence, au prétexte d'harmoniser le secteur. En 2004, on procédait à la privatisation d'EDF à marche forcée... **La libéralisation à outrance concernant ce bien de première nécessité conduit à des dérapages aujourd'hui totalement hors de contrôle.** Le montant des factures explose pour les ménages et touche particulièrement ceux qui ne bénéficient pas d'un tarif plafonné. Chez les locataires du parc social, le pire est à redouter.

Hier, à l'appel de l'Association Départementale des Élus Communistes et Républicains, de nombreux élus se sont rassemblés devant la Préfecture **pour réclamer la création d'un fonds d'urgence énergie, l'application des tarifs réglementés de vente de l'électricité ou du gaz pour les collectivités, le blocage des prix, ou l'application d'un taux de TVA réduit sur les factures énergétiques des collectivités et de leurs groupements.**

Il faut en finir avec la loi de l'offre et de la demande, devenue la loi du plus fort et, comme souvent, la loi du plus riche. **Au sein de cette instance comme dans tous les Départements de France, il nous faut taper une bonne fois pour toutes du poing sur la table !** »

LE DÉPARTEMENT SOUTIENT-IL VRAIMENT LE POUVOIR D'ACHAT ? C'EST LA QUESTION POSÉE PAR JOACHIM MOYSE EN CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Le groupe des droites a énuméré les mesures prises pour soutenir le pouvoir d'achat des seinomains. Sans contester la réalité de ces décisions sur les tarifs ou à travers des guichets d'aides individuelles, « comme le pratiquent aussi de nombreuses communes », **Joachim Moysse a questionné : « Comment peut-on affirmer soutenir le pouvoir d'achat et s'opposer à l'augmentation générale des salaires et des pensions à hauteur de l'inflation ? »**

« Car pour résoudre le problème du pouvoir d'achat, il faut agir sur les ressources, donc sur le niveau des salaires, des pensions de retraite, des allocations de solidarité, et garantir à notre jeunesse des ressources suffisantes pour étudier et se lancer dans la vie active.

Quant aux dépenses essentielles, c'est bien le blocage des prix et la renationalisation du secteur de l'énergie, de tout le secteur, de la production à la distribution, qui seront efficaces. »

UN VRAI STATUT POUR LES AESH ! SEVERINE BOTTE INTERPELLE LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Suite à un arrêt du Conseil d'État de 2020, l'accompagnement des élèves en situation de handicap en dehors du temps scolaire devient obligatoirement à la charge des collectivités. Conséquence, le Département devra employer, rémunérer et encadrer les AESH recrutés par l'Éducation Nationale. C'est que le Conseil départemental a dû entériner. L'occasion pour Séverine Botte de plaider en faveur d'un vrai statut pour ces accompagnants d'élèves en situation de handicap. Extrait : « **La vraie question selon nous est de nous assurer qu'un élève en situation de handicap puisse réellement bénéficier de l'accompagnement d'une AESH pour couvrir l'ensemble, je précise bien l'ensemble, de ses besoins sur et hors temps scolaire.** »



Et l'autre question est de nous assurer que la professionnalisation des AESH puisse s'accélérer à travers un vrai statut, des conditions de travail et de rémunération dignes de leur engagement et de leur utilité.

Car pour ces professionnels en contrat précaire, quand on multiplie les emplois, on court, on enchaîne, on rogne sur les temps de pause, on se fatigue. Déjà que le métier est difficile, et on en rajoute avec le travail morcelé. »

ALERTE SUR LE FONCTIONNEMENT DES EHPAD



Alban Bruneau s'est exprimé sur les graves difficultés pesant sur les EHPAD : « Je veux dénoncer le poids intenable des dépenses pesant sur le budget des EHPAD publics. Je ne parle pas de la rémunération des équipes dont les salaires demeurent bien inférieurs à leur engagement, à leurs contraintes, à leur utilité, mais des dépenses liées aux solutions que les établissements doivent sans cesse rechercher face à des vacances de postes, pour assurer la continuité de service et de soins. Avec un stress considérable face à la perspective imminente d'absence de solution et les risques encourus pour les résidents.

Or, nous avons besoin d'équipe complète et stable. Le métier d'infirmier est avant tout un métier de transmissions, visant à garantir la continuité des soins aux résidents. Le recours à de multiples interlocuteurs, s'il permet de résoudre une problématique de planning, découd la nécessaire permanence et cohérence des soins et de l'accompagnement.

Lorsque, face à une absence nous devons faire appel à la plateforme l'Union régionale des professionnels de santé **le coût de la prestation est tel que 5 jours d'une infirmière intérimaire est le même qu'un temps plein d'infirmière permanente sur 1 mois !**

Les deux SEGUR apportent des réponses pour redonner de l'attractivité à des métiers sous tension, mais si exercer par intérim permet de dégager autant de différence dans les rémunérations, je vois mal comment la situation pourrait s'éclaircir. **Il faut en finir avec cette logique du plus offrant qui dépeuple nos effectifs. C'est devenu le Far-West !** Il y a urgence à revoir l'accompagnement financier des EHPAD. Et il y a urgence à voir le gouvernement arrêter de protéger des logiques libérales ne font que saper la protection sanitaire et sociale que chacun est en droit d'attendre. »

"UN PLAN DE L'HABITAT QUI TRANSFORME LE DÉPARTEMENT EN SIMPLE AGENCE DE L'ÉTAT" : NICOLAS LANGLOIS INVITE À PLUS D'AUDACE !

Le Conseil départemental se prononçait sur le nouveau PDH, Plan départemental de l'habitat, pour la période 2022-2028. Le groupe ne l'a pas soutenu, estimant qu'il ne se donnait pas les moyens de répondre à la crise du logement et du pouvoir d'achat. Nicolas Langlois en a fait la critique, regrettant le manque d'ambition, d'expérimentation, et d'audace du Département face aux enjeux du logement.

● Zoom sur le diagnostic du PDH en Seine-Maritime :

- Une population stable, mais des différences territoriales (8 EPCI et 287 communes perdent des habitants en particulier sur l'est du département).
- Population relativement jeune mais son vieillissement est en œuvre.
- Le nombre de ménages augmente, le nombre de vacances de logements aussi.
- 15.300 logements indignes essentiellement dans le parc privé.
- 130.000 locataires dans le parc privé. 148.621 logements sociaux.
- 10.350 accessions à la propriété en 2020.

REVALORISATION SALARIALE POUR TOUS LES AGENTS DES SECTEURS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX : ICI ET MAINTENANT !

Le Conseil a voté à l'unanimité les premières revalorisations salariales obtenues de haute lutte par une grande partie des personnels des secteurs sociaux et médico-sociaux employés directement par le Département.

L'occasion pour Nicolas Langlois de souligner qu'il ne peut s'agir que d'une première étape *"car ce n'est pas fini. Enfin, nous l'espérons ! Nous sommes encore loin du compte pour que tous ces métiers soient enfin assis sur des rémunérations proportionnées à leur utilité. C'est indispensable pour qu'ils deviennent de nouveau attractifs"*.

Et l'occasion aussi d'appeler à ce qu'il en soit de même pour tous les agents de ces secteurs, sans exception. Car actuellement les agents administratifs et techniques des établissements et services sociaux et médico-sociaux sont exclus de ces mesures.

Une intervention en séance qui fait suite à une démarche engagée par le groupe auprès du Président du Département en septembre.

En ouverture du Conseil, les agents ont exprimé leurs justes revendications pour des revalorisations salariales amplement méritées par des femmes et des hommes en première ligne des solidarités.



DOTATIONS POUR LE FONCTIONNEMENT DES COLLEGES EN 2023 : "IL FAUT ARRÊTER LES PUNITIONS"

Le Conseil départemental se prononçait sur les dotations apportées par le Département, en 2023, aux 109 collèges publics de Seine-Maritime. Des dotations comprenant :

- La DGF, dotation globale de fonctionnement attribuée selon des critères de calcul à chaque collège (15.052.741 €).
- La Dotation Complémentaire de Fonctionnement (DCF) pour apporter une aide supplémentaire pour les établissements qui se trouveraient en difficulté pour couvrir leurs charges (250.000 €).
- Un dispositif exceptionnel « surcoût énergie » (3.000.000 €).
- Une dotation pour le déploiement du haut débit et la téléphonie (300.000 €).

Si le groupe de la Gauche combative, communiste et républicaine n'a pas contesté le montant de ces dotations, en revanche il n'a pas pu voter cette délibération en raison de l'existence d'un mécanisme punitif envers certains collèges, comme l'a expliqué Séverine Botte : *« Cette petite hausse de DGF et cette enveloppe exceptionnelle énergie pourraient nous pousser à voter cette délibération, ce qui constituerait une première depuis 2015, si toutefois il ne demeurerait pas une entrave majeure à notre approbation. Car vous persistez à maintenir le mécanisme de bonus-malus qui pèse sur le calcul de la dotation de fonctionnement par collège, en fonction de leur fonds de roulement, c'est-à-dire de leur trésorerie disponible.*

C'est comme si un partenaire d'une collectivité venait lui dire : à ce jour vous avez suffisamment de trésorerie disponible pour vous passer de notre subvention ». Séverine Botte a en revanche plaidé pour le retour dans le calcul de DGF du critère du nombre d'élèves boursiers par collège, critère supprimé par la Droite il y a quelques années.

LES AUTRES INTERVENTIONS DU GROUPE

- Bilan des achats socialement et écologiquement responsables.
- FDPTP : Se mobiliser pour obtenir du gouvernement une augmentation de ce fonds pour les communes.
- Tarifs 2023 des établissements médico-sociaux : les réserves et propositions du groupe.
- Dénoncer d'urgence la concession du port de Fécamp et du port de pêche du Havre
- Réaffirmer l'indispensable gratuité des Bacs de Seine... et des ponts !
- Démarche Grand Site d'Étretat, mais où est donc passée la Région ?
- La Seine-Maritime, terre de résilience face au changement climatique... et terre de transition écologique dans l'industrie...
- **Le Conseil a décidé d'offrir en décembre à tous les collégiens le livre « L'Aiguille creuse » de Maurice Leblanc à partir d'une édition spécifique pour un coût de 100.000 €. L'occasion pour Séverine Botte de demander le maintien en 2023 du Passe collège obtenu à titre exceptionnel pour cette année 2022/2023. Ce Passe permet à tous les collégiens de disposer d'une aide à la licence sportive ou à une activité culturelle.**